Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

RÈGLEMENT (EURATOM) Nº 1314/2013 DU CONSEIL

du 16 décembre 2013

sur le programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique (2014-2018) complétant le programme-cadre pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020"

(JO L 347 du 20.12.2013, p. 948)

abrogé par:

	Journal officiel		
	nº	page	date
Règlement (Euratom) 2018/1563 du Conseil du 15 octobre 2018	L 262	1	19.10.2018

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/reg/2013/1314/2013-12-23/fra